

LISTE DE CANDIDATS

RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ÉCOLE

ESPE Lille Nord de France

Scrutin des 7 et 9 novembre 2017

Le dépôt de candidature est obligatoire; les listes de candidats doivent être adressées par lettre recommandée (cachet de la poste faisant foi) ou déposées auprès du directeur de l'ESPE Lille Nord de France (Secrétariat de direction, 365 bis rue Jules Guesde 59658 Villeneuve d'Ascq) contre récépissé, au plus tard le 23 octobre 2017 avant 16 heures.

LISTE INTITULÉE *F.S.U.*

Soutenue par (facultatif) : *SNUipp - FSU* *SNES - FSU* *SNEP - FSU*

composée par ordre préférentiel, des candidats suivants dont les déclarations de candidatures sont jointes :

n°	Nom	Prénom	Lieu d'affectation
1	<i>LE POUTRE</i>	<i>Cécilia</i>	<i>ESPE Villeneuve d'Ascq</i>
2	<i>SIERRA</i>	<i>Nicolas</i>	<i>ESPE Villeneuve d'Ascq</i>
3	<i>HOLLANT</i>	<i>Kim</i>	<i>Université Lille III</i>
4	<i>VAZ</i>	<i>Julien</i>	<i>ESPE Villeneuve d'Ascq</i>
5	<i>SILVESTRI</i>	<i>Sachin</i>	<i>ESPE Arras</i>
6			
7			
8			

NB :

Les listes de candidats sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de la liste. Pour chaque liste il est procédé dans la limite du nombre de sièges obtenus par celle-ci à l'élection des titulaires et à l'élection d'un nombre égal de suppléants, dans l'ordre de présentation des candidats de la liste. (sous réserve du respect de la parité homme/femme)

Merci de consulter l'arrêté de convocation des électeurs afin de vérifier les conditions de recevabilité de votre liste.

Fait le : *A Villeneuve d'Ascq*
le 23 octobre 2017

(Signature du responsable de la liste)

